

Mise à jour 15/02/2024

Offre valable jusqu'au 31/12/2024



De nouvelles compétences pour de nouveaux projets

Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'actions
suivantes :

ACTIONS DE FORMATION



Catalogue des formations 2024



Depuis plus de 20 ans, AREAD aide les entreprises à obtenir, optimiser et sécuriser les financements de leurs projets de recherche, d'innovation, d'investissements, liés à l'environnement et d'export.

Notre volonté d'accompagner nos clients dans la réussite de leurs projets nous a conduit à l'élaboration d'une offre complète de formations concrètes et pratiques sur notre cœur de métier.

Savez-vous qu'il existe plus de 3000 aides financières publiques à destination des entreprises en France ?

La recherche d'aides publiques et les démarches administratives qui s'en suivent sont souvent chronophages.

Face à cette complexité, certaines entreprises souhaitent être accompagnées. D'autres cherchent à améliorer leur gestion interne des aides ainsi qu'à optimiser et sécuriser leurs financements publics.

Grâce à nos formations, vous pourrez identifier les aides auxquelles vous êtes éligibles, comprendre et mettre en œuvre les mécanismes nécessaires au montage des dossiers, et améliorer vos processus internes.

Qui mieux que des experts de terrain, des consultants expérimentés pour vous accompagner dans cet apprentissage?



Connaître et Sécuriser le Crédit d'Impôt Recherche / Innovation

OBJECTIFS :

- Connaître les principes fondamentaux du Crédit Impôt Recherche et Innovation
- Identifier les projets ouvrant droit à ces dispositifs
- Maîtriser les modalités de calcul du CIR et du CII
- Établir et sécuriser la déclaration fiscale
- Être préparé à faire face à un contrôle du CIR/CII

PROGRAMME :

1. Champs d'application

2. Activités éligibles :

- > Cas du CIR
 - Définition des activités éligibles au CI
 - Critères d'éligibilité
 - Identification des Activités de R&D
 - Indicateur de R&D
 - Frontière du développement expérimental
- > Cas du CII
 - 1. Définition des activités éligibles au CII
- > Distinguer R&D et Innovation

3. Dépenses éligibles CIR-I

- > Dotations aux amortissements
- > Dépenses de personnels
- > Dépenses de Fonctionnements
- > Dépenses de sous-traitance
- > Autres dépenses

4. Calcul du CIR-I

- > Montants à déduire
- > Calculs

5. Déclaration et utilisation du CIR

- > Modalités de déclaration
- > Utilisation : imputation, remboursement, mobilisation

6. Sécurisation du CIR-I

- > Constitution du dossier justificatif
- > Sécurisation : rescrit fiscal, contrôle sur demande

7. Contrôle fiscal

- > Spécificités du contrôle fiscal
- > Comité consultatif
- > Médiateur

8. Partage d'expériences

9. Etudes de Cas Pratiques

Pour qui ? : Personnes en charge de la gestion des aides au sein de l'entreprise (R.A.F, responsable R&D...) ou extérieures à l'entreprise mais qui participent à son développement (pôles, experts-comptables...)

Quand ? : En-dehors des dates prévues, formation organisée sous 3 mois, sous conditions.

Accessibilité : RQTH et autres – n'hésitez pas à nous consulter, nous tenons compte de vos handicaps.

Prérequis : Aucun prérequis n'est nécessaire

Durée : 1 jour, soit 7 Heures en distanciel ou en présentiel

Prix : 920€ HT / participant

Taux de satisfaction stagiaires : 91% - Stagiaires formés : 117 - Nombre de formateurs experts : 8

Responsable Offre Formation : Mireille Chikhaoui - 03.67.34.30.36 - m.chikhaoui@aread.eu

Comment obtenir des aides financières publiques ?

OBJECTIFS :

- Connaître la législation relative aux aides publiques pour les entreprises
- Identifier les principales familles d'aides, leurs conditions d'accessibilité et leurs avantages
- Maîtriser la méthodologie liée à la recherche de subventions

PROGRAMME :

1. Evaluation initiale des connaissances
2. Cadre réglementaire des aides publiques
 - Encadrement européen
 - Règles des minimis
3. Généralités sur les aides
 - Influence de la topologie de l'entreprise, de son secteur d'activité, de sa localisation
 - Les différents types d'aides, avantages, inconvénients
 - Les organismes dispensateurs
4. Les principales aides
 - Régionales, RH, export, R&D, innovation, européennes, environnement, repreneur/créateur ...
5. Méthodologie
 - Les bases de données
 - Quelles aides choisir, comment les optimiser
 - Comment évaluer l'éligibilité d'un projet à une aide
 - Le processus de demande d'une aide
 - Le processus de suivi du versement d'une aide
6. Etude de cas
7. Bilan de la formation
8. Evaluation finale des connaissances

Pour qui ? : Personnes en charge de la gestion des aides au sein de l'entreprise (R.A.F, responsable R&D...) Ou extérieures à l'entreprise mais qui participent à son développement (pôles, experts-comptables...)

Quand ? : En-dehors des dates prévues, formation organisée sous 3 mois sous conditions

Accessibilité : RQTH et autres – n'hésitez pas à nous consulter, nous tenons compte de vos handicaps.

Prérequis : Aucun prérequis n'est nécessaire

Durée : 1 jour, soit 7 Heures en distanciel ou en présentiel

Prix : 920€ HT / participant

Taux de satisfaction stagiaires : 91% - **Stagiaires formés** : 117 - **Nombre de formateurs experts** : 8

Responsable Offre Formation : Mireille Chikhaoui - 03.67.34.30.36 - m.chikhaoui@aread.eu

Les financements de l'innovation pour les PME

OBJECTIFS :

- Connaître la législation relative aux aides à l'innovation
- Savoir identifier et choisir les aides pour financer ses projets d'innovation et de R&D
- Savoir maîtriser la méthodologie de demande des aides identifiées

PROGRAMME :

1. Evaluation initiale des connaissances
2. Cadre réglementaire
 - Programme cadre des aides à l'innovation/R&D
3. Généralités sur les aides
 - Influence de la typologie de l'entreprise
 - Les différents types d'aides
 - Appels à projets
 - Les organismes dispensateurs
 - Phasage d'un projet d'innovation
4. Les principales aides
 - Régionales
 - BPI France
 - Pôle de compétitivité
 - Autres organismes (Ademe, Défense...)
 - Aides européennes
 - JEI/CII/CIR
5. Méthodologie
6. Etude de cas
7. Evaluation finale des connaissances
8. Bilan de la formation

Pour qui ? : Personnes en charge de la gestion des aides au sein de l'entreprise (R.A.F, responsable R&D...) ou extérieures à l'entreprise mais qui participent à son développement (pôles, experts-comptables...)

Quand ? : En-dehors des dates prévues, formation organisée sous 3 mois sous conditions

Accessibilité : RQTH et autres – n'hésitez pas à nous consulter, nous tenons compte de vos handicaps.

Prérequis : Aucun prérequis n'est nécessaire

Durée : 1 jour, soit 7 Heures en distanciel ou en présentiel

Prix : 920€ HT / participant

Taux de satisfaction stagiaires : 91% - Stagiaires formés : 117 - Nombre de formateurs experts : 8

Responsable Offre Formation : Mireille Chikhaoui - 03.67.34.30.36 - m.chikhaoui@aread.eu

Développer sa stratégie d'innovation par le projet collaboratif

OBJECTIFS :

- Connaître et mesurer la capacité de son entreprise à monter un projet collaboratif
- Savoir identifier et choisir l'aide correspondant à sa stratégie R&D
- Parvenir à monter un projet collaboratif
- Savoir candidater à un appel à projets
- Maîtriser la gestion de suivi de l'aide en cas d'acceptation du dossier

PROGRAMME :

1. Evaluation initiale des connaissances

- Les programmes transnationaux
- Les programmes européens

2. Préambule

- Le cadre réglementaire des aides
- Objectifs et logique d'attribution des aides
- Définition de la PME
- Zonage et aides

5. Focus sur Horizon Europe

- Architecture du programme cadre
- Focus sur les piliers 2 et 3
- Le programme de travail et les appels à projets
- Les coûts éligibles
- Le partenariat
- Les trames des dossiers
- L'accord de consortium
- La soumission
- La sélection
- L'accord de financement
- Les parties prenantes
- Le suivi du projet
- Les bénéficiaires

3. Les programmes finançant des projets collaboratifs innovants : principes

- Définition
- Participation et partenariat
- Montage du dossier
- Critères d'évaluation

4. Les programmes régionaux, nationaux, transnationaux et européens

- Les programmes régionaux
- Les programmes nationaux

6. Evaluation finale des connaissances

Pour qui ? : Personnes en charge de la gestion des aides au sein de l'entreprise (R.A.F, responsable R&D...) ou extérieures à l'entreprise mais qui participent à son développement (pôles, experts-comptables...)

Quand ? : En-dehors des dates prévues, formation organisée sous 3 mois sous conditions

Accessibilité : RQTH et autres – n'hésitez pas à nous consulter, nous tenons compte de vos handicaps.

Prérequis : Aucun prérequis n'est nécessaire

Durée : 1 jour, soit 7 Heures en distanciel ou en présentiel

Prix : 920€ HT / participant

Taux de satisfaction stagiaires : 91% - **Stagiaires formés** : 117 - **Nombre de formateurs experts** : 8

Responsable Offre Formation : Mireille Chikhaoui - 03.67.34.30.36 - m.chikhaoui@aread.eu

HORIZON EUROPE : Les opportunités de financements européens

OBJECTIFS :

- > Savoir identifier les opportunités de financement du programme Horizon Europe
- > Comprendre les règles de participation et les procédures d'Horizon Europe
- > Connaître et comprendre le processus d'évaluation et les critères de sélection des projets
- > Avoir la capacité de monter un dossier de demande de financement
- > Connaître et savoir utiliser les outils et méthodes de *reporting*
- > Savoir anticiper et se préparer au déroulement des audits

PROGRAMME :

1^{ère} journée :

1. Evaluation initiale des connaissances
2. La structure, le budget et les sous-programmes du Programme-Cadre
 - > Les 4 piliers : Excellence scientifique, Problématiques mondiales et compétitivité industrielle européenne, Europe innovante, Elargir la participation et renforcer l'espace européen de la recherche (pilier transversal)
3. Les instruments de financement et types d'actions
 - > Les actions individuelles et instruments collaboratifs
 - > Les partenariats public-public, public-privé, etc.

Les règles de participation d'Horizon Europe

- > Un seul ensemble de règles
 - > Les rôles et modes de participation (coordinateur, partenaires, experts) : complémentarité, synergie et compétences
4. Les programmes finançant des projets collaboratifs : principes communs
 - > Définition
 - > Participation et partenariat
 - > Montage du dossier
 - > Critères d'évaluation

2^{ème} journée :

5. Les étapes préalables au montage d'un dossier Horizon Europe

- > Rappels
- > Les appels à projets
- > Partir d'une idée convaincante
- > Partenariat
- > Monter un consortium

6. Les étapes du montage d'un dossier Horizon Europe RIA et IA

- > Le montage du dossier
- > Bonnes pratiques
- > Partie A
- > Partie B
- > Accord de consortium
- > Soumission

7. Et après ?

- > Procédure de sélection
- > Accord de financement
- > Suivi du projet
- > Exemples de projets
- > Taux de succès

8. EIC Accelerator

- > Rappels
- > Le fonds
- > Par étape
- > Mode de soumission
- > La plateforme de soumission
- > Modalités de financement
- > Résultats

9. Conclusion et évaluation finale des connaissances

Pour qui ? : Personnes en charge de la gestion des aides au sein de l'entreprise (R.A.F, responsable R&D...) ou extérieures à l'entreprise mais qui participent à son développement (pôles, experts-comptables...)

Quand ? : En-dehors des dates prévues, formation organisée sous 3 mois sous conditions

Accessibilité : RQTH et autres – n'hésitez pas à nous consulter, nous tenons compte de vos handicaps.

Prérequis : Aucun prérequis n'est nécessaire

Durée : 2 jours, soit 14 Heures en distanciel ou en présentiel

Prix : 1.630 € HT / participant

Taux de satisfaction stagiaires : 91% - **Stagiaires formés** : 117 - **Nombre de formateurs experts** : 8

Responsable Offre Formation : Mireille Chikhaoui - 03.67.34.30.36 - m.chikhaoui@aread.eu

INSCRIPTIONS

Sur notre site internet :

www.aread.eu/formations/

Par mail : m.chikhaoui@aread.eu

Par téléphone : 03.67.34.30.36

